

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET LES NOUVELLES FORMES DE CRIMINALITÉ STRATÉGIE MONDIALE 2022 - 2025

La Stratégie de lutte contre la criminalité organisée et les nouvelles formes de criminalité présente le plan élaboré par INTERPOL pour aider ses 195 pays membres à combattre les formes graves de criminalité transnationale, conformément au cadre stratégique de l'Organisation pour la période 2022 - 2025.

MANDAT

« Aider les pays membres à réduire l'incidence des formes graves, organisées et nouvelles de criminalité afin de protéger les sociétés et les groupes vulnérables, pour un monde plus sûr. »

OBJECTIF 1:

Réduire l'incidence des formes graves, organisées et nouvelles de criminalité par un échange accru d'informations de police.

OBJECTIF 3:

Soutenir les enquêtes des pays et renforcer leur capacité à prévenir les formes graves, organisées et nouvelles de criminalité transnationale et à y répondre, par un appui opérationnel et un renforcement des capacités.

OBJECTIF 2:

Enrichir les produits de renseignement exploitables en recoupant les informations et en analysant les ensembles de données portant sur les formes graves, organisées et nouvelles de criminalité.

OBJECTIF 4:

Optimiser le soutien d'INTERPOL à la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi en vue de lutter contre les formes graves, organisées et nouvelles de criminalité transnationale par la création et la promotion de synergies, le partage de ressources et de connaissances, et le renforcement des partenariats.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR CHACUN DES OBJECTIFS:

OBJECTIF 1

- Élaborer et promouvoir des mécanismes de coopération entre les services spécialisés et les Bureaux centraux nationaux afin de développer au maximum le recueil et l'échange d'informations pertinentes et de qualité sur les groupes criminels organisés.
- Contribuer à éliminer les lacunes en matière d'information pour soutenir les enquêtes menées par les pays.
- Pour INTERPOL, faire office de référentiel centralisé et de passerelle mondiale pour la transmission d'informations relatives à la criminalité organisée et aux nouvelles formes de criminalité.

OBJECTIF 2

- Amélioration des renseignements obtenus pour cerner en profondeur le paysage de la menace liée à la criminalité organisée, dans l'intérêt des pays membres.
- Amélioration des procédures de recoupement, d'analyse et de diffusion en temps voulu d'informations pertinentes en vue de l'élaboration proactive de renseignements exploitables sur la criminalité organisée.
- Élaboration de renseignements, d'évaluations et de produits d'analyse de grande qualité afin d'apporter un soutien efficace et une valeur ajoutée aux objectifs et efforts des pays membres d'INTERPOL.

OBJECTIF 3

- Amélioration des résultats et de la qualité des enquêtes, dans l'intérêt des pays membres.
- Élaboration d'un plus grand nombre d'activités opérationnelles adaptées pour appuyer les enquêtes des pays membres ou leur permettre de renforcer leurs capacités afin de prévenir la criminalité organisée et d'y répondre.
- Possibilités accrues de renforcement des capacités en conditions réelles et en temps réel pour permettre aux pays membres de découvrir des méthodes et des techniques, de développer leur savoir-faire et de renforcer leurs compétences.

OBJECTIF 4

- Renforcement de la coopération et des partenariats avec les partenaires régionaux et internationaux concernés, la communauté des services chargés de l'application de la loi au sens large et le pouvoir judiciaire, notamment les partenaires actifs dans le domaine de l'assistance aux victimes et auprès de la société civile.
- Mise en place de nouvelles synergies avec des acteurs des secteurs public et privé dont les informations, les compétences et l'expertise peuvent contribuer utilement aux enquêtes des pays membres.
- Consolidation du rôle de chef de file d'INTERPOL au sein de l'architecture de sécurité mondiale et dans la lutte internationale contre la criminalité organisée.

APPUI STRATÉGIQUE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

APPUI EN MATIÈRE D'ANALYSE ET RENSEIGNEMENT

RÉSEAU DE CONNAISSANCE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS

CAPACITÉS



GESTION DES CONNAISSANCES

COORDINATION OPÉRATIONNELLE

SERVICES D'IDENTIFICATION

PARTENARIATS

APPUI OPÉRATIONNEL